



**Union nationale des affaires sociales  
SNTEFP-CGT**

Syndicat national travail, emploi et formation professionnelle  
50 ter, rue de Malte 75011 Paris - [syndicat.cgt@travail.gouv.fr](mailto:syndicat.cgt@travail.gouv.fr)  
<http://www.cgt-tefp.fr>

Paris, le 27 novembre 2014

Monsieur le ministre,  
Monsieur le directeur des ressources humaines,

Nous sommes alertés par de nombreux collègues un peu partout en France de multiples dysfonctionnements suite au transfert de la gestion des payes au niveau national avec la mise en place du Pôle d'Expertise et de Services (PESE) :

- collègues « oubliés » et à qui, pour « rattraper le coup », l'on ne verse qu'une avance,
- nombreuses erreurs dans le montant des payes versées,
- non prise en compte des modifications de situations individuelles,
- retard dans le versement de primes et accessoires : NBI, GIPA, remboursement des frais de transport...

Ces erreurs engendrent de graves difficultés matérielles pour les collègues concernés.

Par ailleurs, les services RH des DIRECCTE, se retrouvent en première ligne et doivent faire l'interface avec le PESE. Ces collègues se retrouvent en souffrance par la charge de travail générée par ces dysfonctionnements.

Cette situation inadmissible traduit les effets que vos réformes peuvent avoir dans les services.

Nous vous demandons d'intervenir en urgence pour que la situation soit résolue sans délai, pour que les explications nécessaires soient fournies aux agents concernés, et pour que les garanties soient données pour qu'à l'avenir les sommes dues aux agents soient versées dans le respect des textes applicables.

Veillez recevoir nos salutations syndicales,

**Le bureau national du SNTEFP-CGT**